ON

MODE PARENT : ON

LA COLLECTION DES PARENTS QUI GÈRENT

N°20 · GUIDE PRATIQUE POUR LES PARENTS

S'installer en Suisse avec ses enfants : le guide du canton de Vaud

Permis, commune, assurance maladie, allocations, école, crèche, santé : tout ce qu'une famille qui arrive de France doit faire, dans le bon ordre et sans rien oublier. De la naissance à 18 ans.

AU PROGRAMME

Démarches · Argent · École · Crèche · Santé

INCLUS

Calendrier des délais · Équivalences de classes · 12 fiches



Collection Mode Parent : ON · Édition 2026 · Suisse · Canton de Vaud · Pour les familles qui arrivent de France · Fondé sur les informations officielles de l'État de Vaud, de la Confédération (SEM, OFSP, AFC, OFDF) et des communes vaudoises, avec fiches à imprimer

SOMMAIRE

Au programme

1	Le calendrier de l'installation	4
2	Le permis et l'annonce à la commune	5
3	Se loger et déménager ses affaires	6
4	L'assurance maladie pour toute la famille	7
5	Le subside : faire baisser les primes	8
6	Les allocations familiales	9
7	Impôts : l'impôt à la source et vos enfants	10
8	L'école vaudoise en un coup d'œil	11
9	Quelle classe pour mon enfant ?	12
10	Inscrire son enfant et réussir la rentrée	13
11	Après 15 ans : gymnase ou apprentissage	14
12	Crèche, maman de jour et accueil parascolaire	15
13	Santé : pédiatre, urgences, vaccins et dents	16
14	Se déplacer : train, voiture et sièges auto	17
15	Aider son enfant à vivre le déménagement	18
16	Les 10 pièges à éviter et la FAQ	19
✎	Les 12 fiches à imprimer	20
§	Sources	32

Le principe du guide en une phrase

Les délais d'abord, les enfants toujours : chaque démarche faite à temps, c'est une soirée de plus pour profiter de votre nouvelle vie.

CHAPITRE 1

Le calendrier de l'installation

La plupart des mauvaises surprises viennent d'un délai qu'on ne connaissait pas. Voici les grandes étapes, dans l'ordre. Gardez cette page sous la main : la fiche 1 la reprend sous forme de liste à cocher.

DÈS QUE LE PROJET EST SÛR (3 À 6 MOIS AVANT)

Crèche : repérez le réseau d'accueil de jour de votre future commune et demandez quand vous pouvez vous inscrire. À Lausanne, l'inscription est possible 6 mois avant l'emménagement si la nouvelle adresse est connue (chapitre 12).
Logement : cherchez en pensant à l'école, qui dépend de l'adresse (chapitre 3).
Papiers : rassemblez actes de naissance, livret de famille, carnets de santé et de vaccination, derniers bulletins scolaires (fiche 2).

LE MOIS DU DÉPART

Douane : préparez la liste de vos effets de déménagement et le formulaire 18.44 de l'Office fédéral de la douane (chapitre 3).
École : contactez la direction de l'établissement scolaire de votre future commune pour annoncer l'arrivée de vos enfants (chapitre 10).

JOUR J : LE PASSAGE DE LA FRONTIÈRE

Présentez le formulaire 18.44 et la liste au bureau de douane, aux heures d'ouverture, pour importer vos affaires sans droits de douane.

DANS LES 8 JOURS APRÈS L'ARRIVÉE

Commune : annoncez votre arrivée au contrôle des habitants, pour toute la famille. C'est là que démarre la demande de permis (chapitre 2).
Assurance mobilier ECA : obligatoire dans le canton de Vaud, à souscrire dès l'emménagement (chapitre 3).

DANS LES 3 MOIS APRÈS L'ARRIVÉE

Assurance maladie (LAMal) pour chaque membre de la famille. Dans ce délai, la couverture est rétroactive au jour de l'arrivée (chapitre 4).
En parallèle : demande de subside (chapitre 5), allocations familiales via l'employeur (chapitre 6), recherche d'un pédiatre (chapitre 13).

DANS LES 12 MOIS APRÈS L'ARRIVÉE

Permis de conduire français à échanger et **voiture** à immatriculer en plaques vaudoises (chapitre 14).

AVANT LE 31 MARS DE L'ANNÉE SUIVANTE

Impôts : si vous êtes imposé à la source, c'est la date limite pour demander une taxation ordinaire, par exemple pour déduire vos frais de garde (chapitre 7).

L'idée à retenir

Trois délais comptent plus que les autres : **8 jours** pour la commune, **3 mois** pour l'assurance maladie, **31 mars** pour la taxation ordinaire. Notez vos dates sur la fiche 3 dès votre arrivée.

🧸 À dire à l'enfant

« On va habiter dans un autre pays, tout près de la France. On y parle aussi français. Il y aura une nouvelle maison, une nouvelle école, et on va tout préparer ensemble, étape par étape. »

👨‍👩‍👧 À faire en famille

Affichez une carte de Suisse romande et entourez votre future commune. Chaque enfant cherche une chose à découvrir là-bas : un lac, une montagne, un parc, une piscine.

CHAPITRE 9

Quelle classe pour mon enfant ?

« Il était en CE2, il va en quelle classe ? » La réponse dépend de son âge… et de son mois de naissance.

Le tableau de correspondance

Âge	France	Vaud
4-5 ans	Moyenne section	**1P**
5-6 ans	Grande section	**2P**
6-7 ans	CP	**3P**
7-8 ans	CE1	**4P**
8-9 ans	CE2	**5P**
9-10 ans	CM1	**6P**

Âge	France	Vaud
10-11 ans	CM2	**7P**
11-12 ans	6e	**8P**
12-13 ans	5e	**9S**
13-14 ans	4e	**10S**
14-15 ans	3e	**11S**
15-18 ans	Lycée, voie pro.	**Gymnase, apprentissage**

D'après le schéma comparatif Vaud-France publié par la DGEO (correspondance indicative). La petite section n'a pas d'équivalent : l'école commence en 1P.

Le piège du mois de naissance

En France, les élèves d'une même classe sont nés la même **année civile** (de janvier à décembre). Dans le canton de Vaud, ils sont nés entre le **1er août et le 31 juillet**. Résultat :

Né entre janvier et juillet

Le tableau s'applique en général tel quel. Exemple : né en mars 2015, en CP en France en 2021-2022, il serait aussi en 3P dans le canton de Vaud.

Né entre août et décembre

Il peut se retrouver **une classe en dessous**. Exemple : né en octobre 2015, il est en 6e en France en 2026-2027, mais sa volée vaudoise est en **7P**.

Ce n'est pas un redoublement, seulement une autre date de référence. Et ce n'est pas automatique : au primaire, c'est la **direction de l'établissement** qui attribue la classe en tenant compte de l'âge, du dossier scolaire et des compétences de l'enfant (directive n° 193). Si la classe se révèle inadaptée dans les **3 mois**, un changement est possible après avoir entendu les parents.

Bien préparer le rendez-vous

Apportez les derniers bulletins, le livret scolaire et si possible un mot de l'enseignant actuel. Plus le dossier est complet, plus la décision sera juste. Signalez aussi son niveau d'allemand (chapitre 10).

🧸 À dire à l'enfant

« Ta classe aura un autre nom, mais ça ne veut pas dire que tu recules. Ici, on range les enfants un peu différemment, c'est tout. »

👨‍👩‍👧 À faire en famille

Remplissez la fiche 7 « L'école de mon enfant » avec lui : le nom de sa future classe, de son école, et ce qu'il a envie de demander à son nouvel enseignant.

FICHE 3 · À REMPLIR LE JOUR DE L'ARRIVÉE

Nos délais

Notre date d'arrivée : / / Calculez chaque date limite et affichez cette fiche.

Démarche	Délai	Notre date limite	✔
Annonce au contrôle des habitants	8 jours après l'arrivée		☐
Assurance mobilier ECA	Dès l'emménagement		☐
LAMal : parent 1	3 mois après l'arrivée		☐
LAMal : parent 2	3 mois après l'arrivée		☐
LAMal : enfant 1	3 mois après l'arrivée		☐
LAMal : enfant 2	3 mois après l'arrivée		☐
LAMal : enfant 3 / bébé	3 mois après l'arrivée ou la naissance		☐
Demande de subside	Au plus vite		☐
Renouvellement liste d'attente crèche	Selon le réseau (ex. 6 mois)		☐
Inscription examen voie prégymnasiale	Délai à demander à la direction (examen fin avril / début mai)		☐
Inscription examen d'admission au gymnase	31 janvier (session 2027)		☐
Échange du permis de conduire	12 mois après l'arrivée		☐
Immatriculation de la voiture	1 an après l'arrivée		☐
Demande de taxation ordinaire	31 mars de l'année suivante		☐
			☐
			☐

EXTRAIT GRATUIT · GUIDE N°20

Vous avez lu 5 pages. Le guide en compte 32.

La version complète de « S'installer en Suisse avec ses enfants : le guide du canton de Vaud » vous accompagne pas à pas, des mois avant le départ jusqu'à la première année, avec des informations vérifiées sur les sites officiels.

Au programme du guide complet

- Le calendrier de l'installation
- Le permis et l'annonce à la commune
- L'assurance maladie pour toute la famille
- Le subside : faire baisser les primes
- Les allocations familiales
- Impôts : l'impôt à la source et vos enfants
- Quelle classe pour mon enfant ?
- Crèche, maman de jour et accueil parascolaire
- Santé : pédiatre, urgences, vaccins et dents
- **et 7 autres chapitres**, jusqu'aux 12 fiches à imprimer

Découvrir le guide complet

www.modeparenton.com · téléchargement immédiat